

Centre for the Study of Interventionism

<http://www.interventionism.info>



Monsieur, Madame,

Je vous écris pour attirer votre attention sur un Examen Périodique Universel qui sera présenté au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies le 16 Mars prochain.

En 2011, la Libye a été soumise à l'Examen Périodique Universel, un procédé imposant aux membres du Conseil de rendre des comptes au Conseil et à ses experts sur la situation des droits de l'homme dans leurs pays. (Point E de la résolution 60/251 de l'Assemblée Générale)

Cependant, le 2 Mars 2011, la Libye a été exclue du Conseil des Droits de l'Homme par un vote de l'Assemblée Générale intervenant suite à la Quinzième Session Spéciale du Conseil des Droits de l'Homme. L'Examen Périodique Universel daté du 4 Janvier 2011 et qui devait être présenté au Conseil était globalement positif. Mais il ne fut jamais présenté au Conseil, UN Watch ayant appelé les responsables politiques à l'annuler.

Précédemment, une campagne a été menée par diverses ONGs à l'intérieur du Conseil et a manifestement reçu un très grand succès. Cette campagne déclarait que le régime libyen commettait des atrocités contre son propre peuple. Trois organisations – la National Endowment for Democracy (NED), la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et U.N Watch lancèrent un appel urgent contre les crimes dont elles accusaient le régime libyen dans le but d'inciter les Etats Membres du Conseil des Droits de l'Homme à demander la tenue d'une Session Spéciale qui eut lieu le 25 Février 2011.

En interviewant deux personnes à l'origine de ces allégations, j'ai été capable de démontrer qu'elles n'étaient basées sur aucune preuve. Les déclarations faites par Sliman Bouchuiguir de la Ligue Libyenne des Droits de l'Homme, ONG basée en Suisse, pendant la Quinzième Session Spéciale du 25 Février 2011 étaient infondées. Ces déclarations n'ont pas simplement conduit à l'exclusion de la Libye du Conseil des Droits de l'Homme, elles furent également utilisées pour justifier l'agression de l'OTAN qui débuta dès le mois de Mars 2011 contre ce pays. Je vous encourage à visionner mes documents vidéos à ce propos, qui contiennent deux interviews: la première concerne la FIDH, la NED et UN Watch, la seconde concerne Amnesty International.

Aujourd'hui, la même coalition d'ONGs fait un certain nombre de déclarations à propos de la Syrie. Les accusations faites par Radwan Ziadeh au nom du Cairo Institute for Human Rights Studies sont pratiquement identiques à celles de Bouchuiguir il y a un an.

Le 16 Mars 2012, l'Examen Périodique Universel de la Libye va enfin être présenté au Conseil des Droits de l'Homme. Comme l'an passé, U.N Watch appelle les responsables politiques à s'opposer à cet Examen et à sa possible adoption. Cette Session qui se tiendra le 16 Mars à Genève est certainement la dernière occasion pour les pays déçus par les prétendues organisations de droits de l'homme de questionner leurs assertions concernant la Libye, et par conséquent également celles concernant la Syrie.

C'est pourquoi, je souhaiterais entrer en contact avec vous avant cette date dans le but de discuter ces points (et d'autres tout aussi importants et en relation avec cette procédure) et ainsi vous informer de mon travail.

Je me tiens à votre disposition,
Cordialement,

Julien Teil
Senior Associate
Centre for the Study of Interventionism
tel: +33 6 51 41 82 97